

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Assurance-chômage et indépendants : une réforme décevante en réponse à une promesse présidentielle pourtant ambitieuse »

A l'issue des arbitrages du ministère du Travail relatifs à la réforme de l'assurance-chômage, Guillaume Cairou, président du groupe Didaxis-Hiworkers - auteur de "Tous indépendants : réinventons le travail" au Cherche Midi (2017), dénonce le manque d'ambition du Gouvernement par rapport aux promesses de campagne d'Emmanuel Macron.

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a bien annoncé une indemnisation chômage pour les indépendants. Cependant, cette annonce est assez loin de l'engagement pris durant la campagne présidentielle de permettre « à tous les travailleurs d'avoir droit à l'assurance-chômage ».

Face à ce qui ressemblait à une formidable ambition et une prise de conscience réelle des évolutions structurelles du marché du travail, la réalité politique s'avère être un premier pas bien fébrile, voir restrictif.

Dans les faits, un travailleur indépendant bénéficiera donc d'un filet de sécurité à hauteur de 800 € par mois, pour une durée de six mois, seulement s'il est en liquidation judiciaire et s'il a un bénéfice annuel avoisinant les 10 000 €.

Guillaume Cairou dénonce ce qui est une fausse avancée : « Nous sommes loin de la promesse de campagne d'une assurance-chômage universelle et indépendante du statut. Cette annonce concerne en réalité une très faible partie de la population des travailleurs indépendants. Par exemple, les micro-entrepreneurs ne représentent qu'1% des liquidations judiciaires. Les réponses appropriées aux situations du travail indépendant ne sont pas apportées ».

Devant ce qui ressemble à une volonté de paix sociale sans se désavouer pleinement, Guillaume Cairou espère que le Gouvernement ne manquera pas d'ambition lors des prochains rounds avec les partenaires sociaux sur les questions de formation professionnelle ou de retraite, entre autres.

« Les partenaires sociaux et le Gouvernement doivent prendre pleinement conscience des changements en cours. Mieux, il est de leur responsabilité de les accompagner, totalement. »